



Conseil Municipal du 22 juillet 2022

Liste des délibérations

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret n°2021-1311 modifient les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'organe délibérant qui sera publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine.

Pour la séance du Conseil Municipal du vendredi 22 juillet 2022 :

- Délibération n° 2022-724 : Admission en non-valeur

- Délibération n° 2022-725 : Sortie actif

- Délibération n° 2022-726 : Demande de subvention – Association Cel' Aventure

- Délibération n° 2022-727 : Rapports d'activités 2021 de la Communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher

- Délibération n°2022-728 : Avenant n°1 à la convention de Partenariat – Projet d'extension de la maison de santé pluriprofessionnelle Val Touraine Habitat